



Le 13 septembre 2016

Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Parlement du Canada
Chambre des communes
131, rue Queen, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes,

Nous vous écrivons au nom de la National Angel Capital Organization (NACO) en réponse à la demande de propositions prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. La NACO demande au Comité de considérer deux propositions pour le budget de 2017 :

1. investir 5 millions de dollars pour financer l'expansion des programmes régionaux de la NACO déjà bien établis à l'échelle du Canada dans le but d'identifier et de recruter la collectivité des investisseurs providentiels du Canada, de collecter des données auprès de ces derniers et les mettre en relation;
2. refinancer les programmes fédéraux existants qui ont brillamment contribué au renforcement des capacités des réseaux d'investisseurs providentiels locaux et régionaux.

Grâce aux initiatives que nous proposons, nous prévoyons élargir et professionnaliser la classe d'actif des investisseurs providentiels d'un bout à l'autre du Canada et apporter un complément à d'autres investissements déjà réalisés par le gouvernement pour veiller à ce que les entreprises canadiennes et les entrepreneurs canadiens les plus prometteurs reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour pallier les lacunes présentes dans notre système de financement.

Plus précisément, tel que nous allons le démontrer dans notre proposition, ces initiatives porteront sur les priorités établies par le Comité dans le cadre de l'élaboration des consultations prébudgétaires de 2017.

La NACO s'efforce de veiller à ce que les entrepreneurs canadiens aient accès aux ressources dont ils ont besoin pour assurer l'expansion de leurs entreprises à l'échelle locale. Nous appuyons les investisseurs providentiels puisqu'ils aident les entrepreneurs à transformer de bonnes idées en excellentes entreprises. Les membres de notre organisation aident les entrepreneurs canadiens de chaque région et de chaque secteur d'activité à concrétiser leur vision en leur fournissant un capital de risque patient, des conseils éclairés et l'accès à des réseaux professionnels lorsque les institutions financières traditionnelles et les autres établissements ne sont pas en mesure de leur offrir un tel soutien.

Les investisseurs providentiels jouent un rôle essentiel à la réussite des entreprises canadiennes prometteuses, dans la mesure où ils aident à pallier les lacunes sur le plan du financement et de la commercialisation qui existent entre l'idéation et l'expansion, de même qu'entre les incubateurs et accélérateurs d'entreprises et les fonds de capital de risque. Grâce au soutien d'une collectivité d'investisseurs providentiels en pleine expansion, nous aidons à combler les lacunes présentes au Canada en matière d'innovation et de productivité, en veillant à ce que les idées les plus ingénieuses continuent d'être exploitées et à ce que les meilleures entreprises au Canada continuent de prospérer



et se voient montrer la voie à suivre pour franchir la « vallée de la mort », sans avoir à être vendues hâtivement ou à se réimplanter sur d'autres marchés où évoluent des réseaux d'investisseurs mieux établis.

Comme nous avons participé à la mise sur pied d'initiatives régionales à plus petite échelle appuyant les investissements providentiels locaux, nous avons vu l'incidence positive que l'apport d'une petite aide financière peut avoir au moment de mobiliser des fonds en vue d'investir dans les entreprises canadiennes à forte croissance. Le programme Investir dans l'innovation des entreprises (IIE), administré par l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario), et Western Canadian Angel Network Program, administré par la NACO avec l'appui du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, nous ont permis de positionner l'Ontario ainsi qu'une partie de l'Ouest du Canada comme étant des collectivités d'investisseurs providentiels solides au Canada et ont également servi de modèle quant à la façon dont nous pouvons élargir cette collectivité à l'échelle nationale. Par ailleurs, l'effet de levier à partir de ces initiatives a été spectaculaire, et le programme IIE de la FedDev a permis de mobiliser 37 fois plus de capitaux en provenance de sources privées dans les entreprises en démarrage que ceux investis par le gouvernement en appui à la croissance des réseaux d'investisseurs providentiels. Les programmes de ce genre ont permis à notre organisation d'établir une nouvelle classe d'actif pour la formation de capital en favorisant l'atteinte d'une masse critique, en établissant des pratiques exemplaires et en incitant les investisseurs providentiels à s'investir davantage auprès des entrepreneurs.

Les initiatives proposées représentent un élément essentiel de l'infrastructure qui soutiendra le programme d'innovation à venir du gouvernement et créeront des possibilités des plus intéressantes, qui seront profitables à toutes les parties concernées. Nous sommes convaincus que, grâce à notre expérience et à nos réseaux, nous connaissons autant de succès avec nos futurs programmes qu'avec ceux réalisés précédemment à l'échelle nationale, et nous sommes heureux de pouvoir continuer à miser sur notre solide partenariat avec le gouvernement du Canada pour soutenir plus avant les entreprises canadiennes à forte croissance.

Vous trouverez ci-joint un résumé des initiatives que nous proposons. C'est avec plaisir que nous vous présenterons en personne notre proposition détaillée et que nous répondrons aux questions des membres du Comité.

Merci de prendre en considération notre proposition.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, l'expression de nos sentiments distingués.

Ian Bandeen
Coprésident
National Angel Capital Organization

Bev Tudhope
Coprésident
National Angel Capital Organization



Aperçu de la proposition : Un réseau coordonné à l'échelle nationale

Auparavant, l'investissement providentiel était une activité relevant principalement du secteur privé, où chaque investisseur travaillait en vase clos. Cette approche a occasionné des défis tant pour les investisseurs que pour les entrepreneurs, car elle rend difficile l'accès aux connaissances, aux réseaux et au capital. La NACO est un organisme sans but lucratif qui, au cours des 15 dernières années, s'est consacré à l'atténuation de ces difficultés.

Les principaux défis du financement de l'innovation canadienne et à la croissance des entreprises

Même si nous sommes fiers du travail que nous avons accompli à la NACO pour professionnaliser la classe d'actif des investisseurs providentiels, nous estimons que près de 50 000 investisseurs providentiels actifs ou potentiels canadiens se trouvent encore hors de notre portée. Faute d'avoir accès à ces investisseurs, les entrepreneurs éprouvent de la difficulté à trouver le capital nécessaire pour faire croître leur entreprise et réaliser leurs idées novatrices. Cette lacune peut en grande partie être attribuée aux principaux défis présentés ci-dessous et sur lesquels la NACO souhaiterait travailler, en collaboration avec le gouvernement :

1. le financement régional a limité la majorité du travail de la NACO au Sud de l'Ontario et à l'Ouest du Canada, avec un rôle très limité en dehors de ces régions;
2. une collectivité d'investisseurs providentiels axée sur une région fait en sorte qu'il est difficile pour les entreprises de trouver le capital nécessaire à l'échelle locale et pour les investisseurs de se soutenir mutuellement dans les entreprises en croissance;
3. la visibilité limitée de notre système d'investisseurs providentiels canadiens et le peu d'information à son sujet font qu'il est difficile pour la NACO de soutenir la formation de ses membres et les efforts de recherche, qui en retour appuient les priorités du gouvernement pour la planification des stratégies fondées sur la science.

Pour appuyer et encourager le talent entrepreneurial exceptionnel du Canada, il faut un plan global pour renforcer et coordonner le cycle de l'innovation à l'échelle nationale, à partir de l'échelle de maturité d'une idée. La NACO occupe une position unique et est prête à contribuer à la croissance et au développement d'une collectivité d'investisseurs providentiels à l'échelle du Canada tout en bonifiant nos connaissances de cette importante classe d'actif et en augmentant la masse critique de capital de risque privé disponible pour les entrepreneurs canadiens dans la région.

Possibilité de mobilisation de la communauté des investisseurs providentiels

L'investissement providentiel constitue souvent la première injection de capitaux dans une jeune entreprise prometteuse; il s'agit d'une étape d'inflexion importante de son cycle de développement. Bien que nos réalisations à ce jour soient dignes de mention, l'occasion qui se présente à nous aura des répercussions beaucoup plus importantes. Cette initiative nous permettra de cibler immédiatement les ressources pour accélérer la croissance et le développement de l'investissement providentiel canadien.

- Plus de 90 % des 40 réseaux d'investisseurs providentiels identifiables au Canada sont membres de la NACO.
- La NACO estime qu'il y a entre 20 000 et 50 000 investisseurs providentiels au Canada, mais que seulement 2 800 font partie de la collectivité visible et organisée des investisseurs providentiels.



- La Commission des valeurs immobilières de l'Ontario estime qu'il y a entre 200 000 et 500 000 investisseurs accrédités au Canada¹.
- L'Organisation de coopération et de développement économiques estime que les investisseurs providentiels investissent annuellement entre 500 millions de dollars et 1 milliard de dollars dans des entreprises canadiennes, et ce, principalement de façon ponctuelle².

En tant qu'association nationale de l'industrie représentant les investisseurs providentiels, la NACO peut exploiter les connaissances, l'expérience et les réseaux de ses membres pour soutenir les entreprises canadiennes en démarrage. Bien que la NACO établisse un financement durable à long terme grâce aux droits d'adhésion, aux partenariats et aux événements corporatifs, nous aurons besoin d'un soutien à court terme de la part du gouvernement pour atteindre nos objectifs de croissance.

Première recommandation :

Financer un réseau coordonné à l'échelle nationale pour soutenir l'investissement providentiel

Nous proposons que le gouvernement, par l'entremise du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada, fournisse un financement supplémentaire national de 5 millions de dollars sur trois ans. Cela permettra à la NACO de tirer profit de ses ressources existantes, de son expérience et de ses réussites pour créer une collectivité d'investisseurs providentiels vraiment nationale, ce qui donnera aux entrepreneurs de chaque province un accès à plus de 75 milliards de dollars de capitaux privés actuellement inexploités au sein de notre économie³. Faire cet investissement permettra :

- d'augmenter la taille de notre réseau d'investisseurs national à plus de 5 000 investisseurs providentiels;
- d'augmenter le nombre d'investissements effectués par les investisseurs providentiels participant d'au moins 500 par année;
- accroître les dollars investis par les investisseurs providentiels de plus de 250 millions de dollars par année;
- doubler le nombre de phases d'investissements « de suivi » plus importantes qui financent le développement des entreprises;
- établir des réseaux d'investisseurs providentiels solides, élargis, connectés et locaux dans chaque province et territoire;
- soutenir le développement économique en appuyant l'entrepreneuriat dans les collectivités autochtones;

¹ Commission des valeurs immobilières de l'Ontario, The accredited Investor Exemption, <http://www.osc.gov.on.ca/fr/21943.htm> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

² Organisation de coopération et de développement économique, *Financing High-Growth Firms: The Role of Angel Investors*, www.oecd.org/sti/angelinvestors [EN ANGLAIS SEULEMENT].

³ Michael Babad, « Cashing in on Fear », *The Globe and Mail*, <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/top-business-stories/too-scared-to-invest-canadians-sitting-on-estimated-75-billion-in-cash/article28391921/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].



- augmenter la collecte et l'analyse de données d'investissement afin de rendre compte des résultats et d'orienter les politiques;
- créer davantage de ressources, de pratiques exemplaires et de contenu informatif auxquels les investisseurs providentiels pourront accéder par l'entremise de la NACO Academy^{MC}, y compris les modules d'apprentissage avancés et les meilleures pratiques nationales;
- attirer davantage d'investissement étranger dans les entreprises en démarrage situées au Canada par l'entremise de syndicats dirigés localement;
- quadrupler le nombre d'investisseurs ayant accès aux ressources de la NACO Academy^{MC} partout au Canada;
- améliorer la vitalité de l'investissement providentiel en catégorie d'actif à l'appui de l'innovation;
- créer la masse critique requise pour que les efforts de la NACO restent viables à long terme.

Pour cela, nous exécuterons des projets qui prennent en compte les forces et les besoins de chaque collectivité identifiée et les guiderons tout au long d'un processus pour atteindre leurs objectifs de croissance et de viabilité :

1. Identifier, recruter, suivre et renforcer les réseaux et les collectivités d'investisseurs providentiels
2. Améliorer les connaissances en matière d'investissement, les pratiques exemplaires ainsi que la collaboration et la syndication d'investisseurs
3. Former et récompenser les dirigeants, souligner les succès des investisseurs et des entrepreneurs
4. Développer la collectivité des minorités sous-représentée (les Autochtones, les femmes, les minorités ethniques) pour qu'elle participe à l'investissement providentiel

Le financement du projet, qui est indépendant et vient en complément de toutes mesures incitatives et formes de soutien existantes, sera alloué de la manière suivante au cours de la période de trois ans :

1. **Financement direct pour les initiatives de développement du réseau local** : 2 500 000 \$ (50 %)
2. **Administration et exécution du projet** : 1 250 000 \$ (25 %)
3. **Formation des investisseurs et initiatives et événements de lancement** : 600 000 \$ (12 %)
4. **Marketing et rayonnement** : 450 000 \$ (9 %)
5. **Déplacements et frais connexes** : 200 000 \$ (4 %)

Deuxième recommandation :

Refinancer les programmes existants à l'appui des réseaux d'investisseurs providentiels

Notre demande de financement s'ajoute à différentes autres initiatives déjà en cours à l'échelle locale et régionale dans certaines collectivités. La continuité de ces initiatives permettra de veiller à ce que l'activité de ces zones déjà financées ne baisse pas.

Cependant, la coordination de la collecte de données et le compte rendu des résultats par l'intermédiaire de la NACO garantiront que l'information recueillie est comparable à un niveau national et valable pour orienter les efforts de professionnalisation de la NACO ainsi que les propres



efforts de planification des politiques du gouvernement, sans compromettre le soutien au financement alloué dans le cadre de ces programmes.

Soutenir les priorités du gouvernement

Ces initiatives répondraient aux trois points centraux fournis par le Comité dans le cadre de l'élaboration des consultations prébudgétaires de 2017 :

1. s'assurer qu'il y a suffisamment de capital providentiel disponible pour alimenter la vision innovante des entrepreneurs canadiens aidera les Canadiens en général en permettant aux collectivités sous-employées, notamment les jeunes, les Autochtones et les personnes handicapées, à générer un revenu et à devenir autosuffisants par leurs propres moyens;
2. le capital, le mentorat et les réseaux accessibles grâce à ce financement permettront de s'assurer que les entreprises canadiennes de toutes les régions et de tous les secteurs ont accès aux capitaux de façon à atteindre leurs objectifs en matière d'expansion, d'innovation et de prospérité, tout en augmentant les possibilités d'emploi au sein de leurs collectivités et en maximisant leur contribution à la croissance économique canadienne;
3. en raison de la nature de l'investissement providentiel en tant qu'activité locale et sectorielle principalement agnostique, ces initiatives aideront à renforcer le développement à l'échelle locale des organismes d'investissement providentiel locaux qui contribuent à la prospérité économique de leurs collectivités urbaines, rurales et éloignées.

Comme le démontrent les études effectuées par la NACO en collaboration avec Industrie Canada et la BDC en 2015, les entreprises soutenues par les investisseurs providentiels créent des emplois rémunérateurs, innovateurs et pour la classe moyenne⁴.

À propos de la National Angel Capital Organization

La NACO est un organisme sans but lucratif qui soutient la collectivité des investisseurs providentiels du Canada depuis 2002. La NACO soutient à l'heure actuelle plus de 2 800 investisseurs providentiels membres qui aident les entrepreneurs canadiens à transformer leurs bonnes idées en gestation en entreprises florissantes. Depuis 2010, la NACO a suivi 995 investissements de ses membres, dans 635 entreprises. Cela représente plus de 400 millions de dollars de capital de risque injectés dans le système entrepreneurial canadien, dont plus de 220 millions de dollars ont été investis au cours des deux dernières années seulement.

La NACO est reconnue comme étant un partenaire de confiance en matière de développement économique au Canada. Au fil des ans, nous avons été invités à conseiller le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux, et nous avons contribué à la prestation de plusieurs programmes, en collaboration avec le gouvernement, visant à soutenir le système de financement des entreprises en démarrage canadiennes.

Les investisseurs providentiels apportent un capital financier, intellectuel et relationnel aux innovateurs émergents, et font office de passerelle pendant les périodes cruciales de la croissance d'une entreprise.

⁴ 2015 Report on Angel Investing Activity in Canada, <http://www.nacocanada.com/naco-academy/research/angel-activity-reports/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].